

Instruction n° DGOS/SR2/2016/288 du 29 septembre 2016 relative à l'appel à projet de coopération hospitalière internationale 2017

29/09/2016

Un appel à projet de coopération hospitalière internationale est proposé aux établissements de santé afin développer les actions de coopération. Pour 2017, la date limite de transmission est fixée au 15 décembre 2016. Les projets concernent un ou plusieurs des thèmes suivants, considérés comme prioritaires et structurants pour la coopération : sécurité sanitaire internationale et déploiement du règlement sanitaire international ; coopération médicale thématique, projet médical, qualité et sécurité des soins ; formation du personnel hospitalier et développement des ressources humaines ; mise en place et ingénierie de matériels et équipements médicaux et bio médicaux performants ; renforcement des droits des patients ; développement du parcours de soins des patients ; mise en place d'une gouvernance et d'un pilotage hospitaliers efficaces ; bonne gestion des ressources financières hospitalières (Comptabilité, achats, facturation...) ; mise en œuvre de systèmes d'information médicale, de dossiers médicaux personnels de suivi des patients et déploiement de la télémédecine.